

OBSTACLE À L'EXPORTATION Le ministère du Commerce mène une enquête

Face à une augmentation croissante des barrières tarifaires en termes d'exportations, le ministère du Commerce réagit et procédera donc à une enquête auprès des différents opérateurs issus de divers secteurs afin de déterminer les obstacles à l'exportation. Le lancement a eu lieu hier à l'hôtel Colbert.

De concert avec le Centre du commerce international (ITC), une agence des Nations Unies basée à Genève, le ministère travaille pour faire baisser ces barrières non tarifaires. Financée par une organisation britannique, l'enquête durera 4 mois, et ne prendra donc fin qu'en juillet prochain. Au cours de cette période, les deux parties évalueront près de 90% des exportateurs et importateurs à Madagascar. Seront discutées les principales entraves à l'exportation, notamment les formalités douanières. Il est à noter que les minerais, les armes et munitions et les services ne sont pas concernés par cette enquête.

Coût élevé

Selon les informations recueillies, plus de ¾ du commerce de marchandises qui transitent par le corridor de Tana-Tamatave utilise les camions. Or, les marges des transporteurs s'avèrent onéreuses, voire excessives car elles peuvent atteindre les 70%. Le coût du transport terrestre constitue ainsi un blocage quant à l'acheminement des produits. Par ailleurs, le marché du transit à Madagascar est dominé par de grandes compagnies qui détiennent 50% du marché local. Noro Aina Andriamihaja, Economiste dans "*Madagascar : vers un agenda de relance économique*", de souligner donc qu'il existe un faible taux de concurrence, et qui ne donne aucune assurance de transparence des tarifs. En effet, le coût de dédouanement d'un conteneur peut atteindre entre 1,8 et 5% de la valeur totale de son contenu. En outre, les procédures administratives douanières, qui sont habituellement longues et coûteuses, empêchent également les sociétés d'exporter plus.

Herizo A.